

Image not found or type unknown



Héritage et revente

Par **Asmar**, le **19/04/2021** à **10:13**

bonjour

Au décès de son père mon mari a hérité d'une propriété composée de 2 maisons accolées...que nous n'avons pas les moyens de restaurer. La deuxième maison est revenue à la mère de mon mari.

Nous souhaitons nous séparer de notre part...car elle est trop vétustée...pouvons-nous vendre ou mettre en vente comme bon nous semble cette première maison ou sommes-nous tenus à quoi que ce soit auprès de la mère de mon mari qui possède la deuxième maison?

Bien respectueusement

Merci de vos conseils